

Le R. P. Edouard Fine

(1847-1927)

Ce n'est pas une figure pour la grande histoire. A l'extérieur, rien d'extraordinaire, rien de saillant, rien d'original, rien de ce qui frappe ou simplement arrête l'attention. Un frère coadjuteur de Rome a donné la formule : « On ne se figurait pas qu'on fût saint autrement ». Et c'est bien l'impression qu'on a quand on rappelle ses propres souvenirs, qu'on interroge ceux qui ont vécu avec lui, ou qu'on parcourt les notes qu'il a laissées.

Et pourtant cet homme, on le sait, fut six ans préfet et en réalité Recteur d'un grand collège ; six ans Recteur de Scolasticat, cinq ans Provincial, Assistant près de vingt-quatre ans et Admoniteur du R. P. Général huit ans. Désigné comme Vicaire général par le P. Wernz, il convoqua la Congrégation de 1915, dont il présida les premières séances, et — on peut le dire puisque d'inexplicables indiscretions le livrèrent à la presse romaine — il eut, dans l'élection du Général, malgré ses soixante-huit ans, assez de voix pour rendre nécessaire un second tour de scrutin. Oui, mais il fut aussi parfait religieux ; et cela, chez lui a effacé ou du moins relégué au second plan tout le reste.

Ces pages de quelqu'un qui l'a beaucoup aimé, écrites à la hâte et sans art, à l'aide de souvenirs personnels et de rensei-

gnements sûrs, puisés soit auprès de ceux qui l'ont le mieux connu, soit dans ses papiers intimes, n'ont d'autre but que de faire revivre, pour l'édification des Nôtres, une physionomie du « religieux parfait ».

Le Père Edouard Fine est né à Marseille le 28 mai 1847. Il était le huitième enfant d'une famille de dix. Deux moururent en bas âge. Il resta quatre garçons et quatre filles. Edouard était le troisième des garçons. Son père, M. Albert Fine, qui était négociant et faisait le commerce avec le Levant, avait épousé Mlle Strafforello. Fiers chrétiens l'un et l'autre, ils furent bénis de Dieu dans leurs enfants. Deux de leurs filles se firent religieuses, l'une au Carmel, l'autre au Sacré-Cœur. Edouard se fit Jésuite. Entre les autres qui restèrent et s'établirent dans le monde régna toujours une union qu'aucune question d'intérêt — chose assez rare — ne troubla jamais.

En famille, Edouard était très aimé de tous. Tout jeune il avait une maturité étonnante. Un jour, des visiteurs à qui, en l'absence de sa mère, il avait tenu compagnie en firent délicatement la remarque à Mme Fine qui s'excusait. Edouard avait alors huit ans ! Il était d'une douceur et d'une charité inoubliables. Un de ses frères, méchamment, lui perça un cerf-volant qu'il avait mis beaucoup de soin et beaucoup de temps à fabriquer. Il ne se plaignit pas, et il pardonna de suite. L'on conserve précieusement ce billet du P. de Bouchaud, Recteur de Mongré : « D'aussi sages qu'Edouard on en peut rencontrer, mais d'une pareille égalité d'humeur il n'y en a pas. »

C'est que, à douze ans, Edouard avait été mis à Mongré. Il y fut, non un élève brillant — brillant il ne le fut jamais — mais un élève consciencieux et appliqué, ne négligeant rien, affirmant déjà ce qui, nous le verrons, sera la force de sa vie, sa volonté de bien faire toutes choses. Les palmarès accusent une bonne moyenne en tout. Cependant son esprit positif et exact le porta plutôt vers les mathématiques et les sciences.

Il semble qu'il se soit senti de bonne heure appelé à la Compagnie. Car, à la fin de ses Humanités, il sollicita de son père la permission d'entrer au Noviciat. Elle lui fut refusée. En vain fit-il intervenir en sa faveur le P. de Bouchaud et le P. Perrolaz. M. Fine demeura inflexible. Il voulut qu'Edouard terminât ses études ; et même, les études terminées, il exigea encore une année d'attente. Cette année, Edouard la passa en famille à faire des mathématiques avec un professeur particulier. On

admira la bonne grâce avec laquelle il se prêtait, pour satisfaire aux désirs de son père, à certaines obligations mondaines. Il dansait. Sa vénérable sœur souriait en nous donnant ce détail. Je souris moi-même, en l'écrivant, et je me dis : « C'était encore une façon de vertu ! » D'ailleurs c'est bien la seule, ou du moins la dernière concession qu'il ait faite au monde.

Il avait dix-huit ans quand il fut reçu dans la Compagnie par le P. Lazare Raynaud, Provincial de Lyon. Il entra au noviciat de Clermont le 1^{er} septembre 1865. Il y trouvait comme Recteur le P. de Foresta et comme Maître des Novices le P. de Carmejane.

Après son noviciat et ses premiers vœux qu'il prononça le 8 septembre 1867, il retourna à Mongré refaire sa rhétorique. Rien de moins compliqué : il assistait aux classes du P. Futy et il remplissait en même temps les fonctions de surveillant. C'était le juvénat d'alors. L'année suivante, il fut envoyé à Paris pour y étudier les mathématiques. Mais à Pâques il fut rappelé à Mongré pour remplacer un professeur de mathématiques. Il passa les années 1868 et 1869 à Avignon, où il fut à la fois professeur de mathématiques et surveillant. Il fit sa philosophie à Vals et sa théologie à Aix-en-Provence. C'est là qu'il fut ordonné prêtre par Mgr Fourcade le 15 juin 1878. Ensuite une année à Avignon comme professeur et surveillant, une année à Marseille comme préfet, et nous le trouvons en 1882 au Troisième An à Mourville sous la direction du P. Gin hac. Nous y reviendrons.

On était alors sous le régime des décrets de 1880. Pour donner aux Collèges une sécurité relative, il fallait mettre à leur tête des « directeurs légaux », pris, surtout ces premiers temps, hors de la Compagnie. A Avignon l'archevêque, très bienveillant, voulut bien céder au Collège Saint-Joseph M. le Chanoine Pons, qui devait de longues années remplir les délicates fonctions de directeur légal avec autant de tact que de dévouement ; mais ce fut à la condition qu'un Père de la Compagnie, en échange, prendrait, du moins jusqu'à la fin de l'année, à la place de M. Pons, la direction du Séminaire de Valréas. Le Père Fine fut désigné ; et il dut interrompre, après cinq mois, son Troisième An pour aller occuper à Valréas ce poste de confiance. Il l'occupait si bien, que, à la fin de l'année scolaire, il était nommé préfet à l'Externat Saint-Joseph de Lyon : préfet, c'est-à-dire Recteur, c'est-à-

dire tout. Il le fut six ans de 1883 à 1889, et, au témoignage de ceux qui le virent à l'œuvre, il le fut éminemment. L'un d'eux, celui qui devait, quarante ans plus tard, l'assister à sa mort, résume ainsi ses souvenirs : « Il était ferme et doux. Il reprenait nos sottises d'écoliers, grosses et petites, avec une émotion saisissante. Un trait de son intransigeance sur le règlement. C'était aux vacances de Pâques. Ma famille était dans le Midi. Mon père vint demander au P. Préfet la permission de me faire partir la veille du jour marqué aux éphémérides pour la sortie. A la suite de son entretien, il télégraphia à ma mère : « Fine refuse catégoriquement ».

L'œuvre des collèges fut toujours l'œuvre de prédilection du P. Fine. Quand, en 1889, il quitta Sainte-Hélène pour aller Recteur à Mold, son successeur le pria de l'aider quelque temps de ses conseils. Il y eut échange de lettres. Quelques-unes du P. Fine ont été trouvées dans les papiers du P. Duplay. Délicatement l'ancien préfet se contente de répondre aux questions qui lui sont posées; et modestement il accompagne souvent ses réponses de réflexions comme celles-ci : « Je vous dis là ce que j'ai fait, non ce que vous avez à faire. » — « Vous avez à côté de vous le P. Claret; je me demande vraiment comment j'ose vous conseiller, » ou encore « A ce moment, je faisais fausse route. » — Un jour le P. Duplay l'interroge sur la conduite à tenir avec un professeur revêche à nos méthodes et objet de plaintes ennuyueuses : « Vous pourriez, répond le P. Fine — mais je sais combien c'est délicat — assister fréquemment à sa classe et lui faire ensuite vos remarques. J'écoutais aussi les élèves quand ils venaient se plaindre, évitant de donner tort devant eux à leurs professeurs ou surveillants, mais les laissant se dégonfler. J'y trouvais l'avantage d'être mis au courant, de raisonner l'enfant, de lui faire souvent reconnaître sa faute et accepter une punition; et de le remonter. Puis, je contrôlais, car le son change avec la cloche que l'on entend. Quand un élève s'est bien ouvert, qu'on l'a encouragé, qu'il a vu qu'on l'aimait sincèrement, on est maître de lui, et lorsqu'on en tient ainsi un certain nombre, on a en mains les classes et les divisions. On sait où elles en sont. »

Cela est, si je ne me trompe pas, d'une bonne et fine psychologie. Voici qui ne l'est pas moins. Le Père lui dit sa peine de voir un certain nombre d'élèves passer de l'Externat à Mongré. Il répond : « En ce qui concerne ces départs de l'Externat pour le pensionnat je regardais uniquement le bien des enfants et non

le profit qu'il peut y avoir à retenir quelques élèves. » Et il énumère les cas où il est avantageux aux enfants d'être mis en pension: le manque d'esprit chrétien ou de surveillance des familles, tout en faisant remarquer que c'est plutôt rare à Lyon; l'esprit d'indépendance chez les enfants; la difficulté de les suivre ou de les retenir à la maison; la désobéissance ou le manque habituel de respect avec les parents; les trop grandes distractions dans les familles nombreuses. « Hors de là, ajoute-t-il, quand les enfants sont dociles, respectueux, travailleurs, leur présence à la maison est salutaire aux parents autant qu'à eux-mêmes. Plusieurs peuvent trouver au pensionnat des difficultés ou des dangers qu'ils n'ont pas à l'externat. »

On a remarqué ce mot : « Je faisais fausse route. » Même avoué une autre fois à propos du prix d'honneur offert par les anciens élèves: « Le Comité fait tout. Ma première année j'avais voulu intervenir, trouvant que nous étions trop laissés de côté, je me suis brûlé les doigts; j'ai offensé; j'ai eu tort. Tout se passe sérieusement. » Et au sujet des catéchismes: « Tout le temps que j'ai été préfet, les philosophes et les rhétoriciens n'ont pas passé d'examen d'Instruction religieuse. On me l'a reproché plus d'une fois, et je ne dis pas qu'on ait eu tort. » — Ayant su, quand il était Assistant, que j'avais à pourvoir au remplacement d'un professeur à la Faculté de Médecine de Beyrouth, affaire délicate, épineuse même, — car il s'agissait de faire agréer par le gouvernement sur une liste de trois noms le candidat de notre choix, — il se hâta de m'écrire : « Je veux que vous sachiez que pour une nomination semblable, je fis une grosse maladresse qui me valut bien des ennuis et qui aurait pu avoir les pires conséquences pour la Faculté. » Suivait une confession en règle. — J'ai voulu, en passant, au cas où l'occasion ne se représenterait pas, souligner un des traits les plus attachants et peut-être le plus marquant de la physionomie morale du P. Fine: son incomparable loyauté. C'était l'homme droit par excellence.

En 1891, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Saint Louis de Gonzague, le P. Anderledy, dans une lettre à toute la Compagnie, avait fait ressortir en quelques pages la beauté et l'importance de l'Œuvre des Collèges. Le P. Recteur de Mold en prit occasion pour nous faire plusieurs conférences sur ses chers collègues. Lui, qui ne parlait d'ordinaire que les yeux sur son papier, nous regardait bien en face, pour la circonstance, et les mots lui venaient sans effort. Des notes prises alors j'extrai ces deux ou trois idées qu'il développait: 1° l'œu-

vre des collèges est une des plus importantes, la plus importante peut-être de la Compagnie ; une de celles qu'elle a le plus à cœur, une de celles que Dieu a le plus bénies et qui ont donné le plus d'éclat à la Compagnie, et — ce qui est préférable — une de celles qui ont le mieux servi Notre Seigneur et l'Église ; 2^e c'est une œuvre particulièrement chère à Notre Seigneur et à Saint Ignace qui fonda de son vivant 42 Collèges ; 3^e c'est une œuvre féconde entre toutes, et dont les fruits demeurent.

Et que de fois dans ses lettres personnelles ou semi-officielles, ne m'a-t-il pas demandé des nouvelles des collèges en général ou de tel collège en particulier que je venais de visiter ! Seulement, ne réalisant qu'imparfaitement à distance la situation assez précaire de nos collèges en France, il ne s'expliquait pas toujours qu'ont prit, pour ne pas les compromettre, autant de précautions. A ce point de vue et à d'autres aussi, plusieurs, je le sais, ont regretté qu'il ne fût pas venu de temps en temps reprendre contact avec les Provinces de son Assistance, et voir de près les difficultés qu'on avait à lui soumettre et les affaires sur lesquelles on le consultait.

Je ne m'excuse pas de m'être un peu attardé à ce qui, dans une histoire ou une vie, se lirait sous ce titre : « Le Père Fine et les Collèges ». Aussi bien, des aspects extérieurs de la vie du P. Fine, c'est celui surtout qui force l'attention. Il ne fut homme d'œuvres que par là.

Et nous n'aurons plus affaire maintenant qu'à l'homme intérieur. Nous retournons au Troisième An de Mourville. C'est là, pendant sa grande retraite, d'après les conseils du P. Ginhac, que le P. Fine dresse son plan de sainteté, dont il ne déviara pas. Il part de ce principe que la sainteté, telle que l'a définie Notre Seigneur lui-même, consiste à faire en tout par amour la volonté de Dieu. Un mot de l'Évangile, appliqué à Notre Seigneur, le frappe plus spécialement parce qu'il exprime pour lui toute la sainteté pratique : « Bene omnia fecit. Il a bien fait toutes choses ». Ce mot, cette formule, sans cesse il l'a devant les yeux pendant ses retraites, « Je ferai mes actions avec ferveur de volonté pour plaire à Dieu, avec toujours plus de perfection pour plaire toujours davantage à Dieu. De plus en plus je me sens attiré à faire le mieux possible toutes mes actions ».

Mais le moyen pour y arriver ? Son maître, le P. Ginhac, se charge de le lui indiquer. On sait la place qu'occupe dans la spiritualité de Saint-Ignace le contrôle, le double contrôle, la

contrôle antécédent qui prévoit et qui réalise ce qu'on va faire, et qui n'est que l'application élargie de l'addition « Quo vado? ad quid? où vais-je? à quelle fin? », et le contrôle conséquent qui examine et juge ce qu'on a fait, note ce qui a été bien pour le rendre meilleur encore et ce qui a été défectueux pour le corriger, et qui n'est lui aussi qu'une extension de la revue de la méditation, à laquelle notre Bienheureux Père attache tant d'importance. Ce contrôle, nous savons avec quelle fidélité et quels résultats Saint-Ignace y recourait en tout. Le P. Ginhac disait à ses tertiaires: « Mes Pères, c'est ce qui donne de la tenue, ce qui fait un homme, ce qui fait un saint, attention! c'est tout Saint-Ignace ». Il allait jusqu'à dire, à propos de la revue de la méditation, que, si le temps manquait, mieux vaudrait la prendre sur la méditation elle-même. Le P. Fine observait plus tard que le P. de Maumigny, un autre maître, ne pensait pas différemment, et il glissait dans ses notes cette phrase de l'« Oraison Mentale »: « L'important est d'être fidèle à s'examiner sérieusement. C'est là le seul moyen d'avancer dans la science sublime de l'oraison et de parvenir peu à peu à savoir converser avec Dieu ».

Ce double contrôle, le P. Fine se le rendit aussi habituel et aussi familier qu'on puisse le faire. Il l'applique à tout. Si, dans ses retraites annuelles, il croit remarquer quelque défaillance sur un point ou sur un autre, sans hésitation il l'attribue à un fléchissement du contrôle. On pourrait dire que ses résolutions de retraite se réduisent toutes plus ou moins à mieux le contrôler, ce fameux contrôle, à le surveiller, à le serrer de plus près, Quo vado? ad quid? se dit-il; tout est là.

Non cependant tout n'est pas là; car il recourt aussi, pour s'aider à mieux faire, à la présence de Dieu, et à la présence de Dieu en lui: « L'union à Dieu présent en moi est pour moi, me semble-t-il, avec le contrôle, le meilleur moyen de sanctifier toutes mes actions et de plaire à Dieu en tout ». Au début c'est Dieu présent en lui; plus tard c'est Notre Seigneur, et c'est plus affectueux.

En 1922: « J'ai eu très souvent, ces derniers jours, la pensée que mon cœur doit être pour Notre Seigneur une maison de Béthanie, où il ait plaisir à se reposer, à demeurer, parce qu'il y sera beaucoup aimé ». Et l'année suivante: « Je me sens, toute cette retraite, fortement attiré à la vie d'union à N.S. présent en moi. Puisque ni ma position ni mes moyens ne me permettent les ministères, il n'y a aucun inconvénient pour moi à me tourner

tout entier vers cette vie intérieure et à la développer: vie de louange et de remerciements; vie d'offrande de tout moi-même, vie du troisième degré d'humilité. Je suis porté aussi fortement à m'unir intimement, dans une filiale confiance, à la Sainte Vierge ».

Mais l'emploi constant de ces deux moyens, contrôle et présence de Dieu, ne peut pas ne pas avoir comme résultat un progrès incessant de l'âme. Le P. Fine veut ce progrès coûte que coûte : « Oui, écrit-il, toujours progresser, aujourd'hui mieux qu'hier, demain mieux qu'aujourd'hui. Cette résolution comporte deux choses: 1° ne jamais reculer devant le plus parfait qui se présente, sous prétexte que je m'applique actuellement à autre chose et que je ne puis tout embrasser à la fois; la règle 15° du Sommaire est formelle: « nihil perfectionis quod divina gratia consequi possimus praetermittamus »; 2° me proposer de mieux faire d'un jour à l'autre, conformément à la règle 22° : « curent semper in via divini servitii progressum facere ». Je suis fortement sollicité à ce progrès continu : « tempus instanter operando redimentes ». J'ai perdu assez de temps ; il faut réparer ». Il est rare que dans ses retraites il ne revienne pas sur cette loi du progrès, spécialement à la contemplation de Nazareth. C'est qu'il en a fait la loi pratique de sa vie. « Le double examen bien fait me tiendra en haleine. Et puis il y a, pour m'exciter, les méditations, les visites au Saint-Sacrement recueillies, prolongées ; fiat ! » Sa vie à ce robuste régime ne put être et ne fut en effet qu'une « vie montante ».

Le principe bien établi : aller à la sainteté par la perfection des actions ordinaires, et les moyens bien définis : se suivre, et se suivre sous le regard de Dieu, le P. Fine passe en revue, à la lumière des Exercices, des Constitutions, des Règles, ses différentes obligations de religieux, et à propos de chacune d'elles se pose ces deux questions : 1° Qu'est-elle ? et quelle est son importance ? — 2° Comment Dieu veut-il que je la fasse. Car, remarque-t-il, la conformité d'un acte avec ce que Dieu veut qu'il soit sera toujours la mesure de sa perfection.

Il commence, cela va de soi, par ses exercices spirituels. Il ne serait pas sans intérêt, sans profit surtout, de le suivre dans ce travail de mise au point ou, comme disent les fabricants, de mise en carte ; mais cela nous mènerait trop loin. Voici, à titre d'exemple, ce qu'il note au sujet du bréviaire. Il eut, on peut le dire, la dévotion du bréviaire :

Avant : me recueillir un instant. Quo vado ? coram quo ? ad quid ? et oraison préparatoire. Quo vado ? Choisir un endroit où je puisse réciter mon bréviaire sans être distrait. Je n'étudie pas là où l'on fait du bruit, où il y a du monde. N'est-ce point traiter Dieu avec bien peu de respect que de ne pas faire pour le louer ce que je fais pour l'étude. — Il ne disait jamais son bréviaire dans la rue; et il évitait de le dire en tramway. — Coram quo ? un acte vigoureux pour me mettre sous le regard de Dieu ; et garder cette présence bien vivante ; car d'elle dépendent principalement l'attention et la dévotion. Je l'ai expérimenté. Ad quid ? pour louer Dieu, au nom de toute l'Eglise ; je suis mandaté pour cela. Oraison préparatoire : il n'y a qu'à bien dire l'*Aperi*. Rien de mieux. Je le dirai avant chaque partie de l'office. *Pendant* : garder autant que possible, comme je l'ai marqué, la présence de Dieu. Pour cela je mettrai un soin particulier à bien réciter les *Gloria*. Quand je suis distrait, que j'ai de la peine à me recueillir, une petite pose pour me rappeler devant qui je suis, ce que je fais; faire une oraison jaculatoire de tout mon cœur; ou encore me proposer de bien dire un verset, puis un autre. *Après* : revue. Ces revues sont indispensables si je veux progresser. Il ajoute : « Il me faut lire un commentaire des psaumes, de ceux au moins qui reviennent plus fréquemment ». Il fit davantage. Il transcrivit de sa main le Psautier, texte et commentaire. Et il fit de même pour les Evangiles, les Epîtres de Saint-Paul et les Epîtres canoniques. Et cela représente quatre ou cinq cents pages in-folio.

Ce que nous l'avons vu faire pour le bréviaire, il l'a fait pour la méditation, l'examen de conscience, la Sainte Messe, la Confession, la lecture spirituelle, le chapelet, les Litanies, la recollection mensuelle ou hebdomadaire, les dévotions.

S'étonnera-t-on après cela qu'il ait acquis un grand esprit de prière ? A l'heure de méditation du matin il ajoutait régulièrement une demi-heure le soir devant le Saint-Sacrement. Il passait en prière toute la nuit du Jeudi au Vendredi Saint; il faisait l'Heure Sainte toutes les nuits du jeudi au vendredi, il se levait souvent la nuit pour prier. Il aimait surtout la prière sous forme de visites au Saint-Sacrement, spécialement à la fin de sa vie. Une personne qui fréquentait l'oratoire de la rue d'Auvergne disait en apprenant sa mort : « Ah c'est le Père qui était toujours à genoux à la chapelle et qui priait si bien ! ». Notre Seigneur au Saint-Sacrement, écrivait-il, est l'ami, mais l'ami délaissé. Je dois le visiter souvent et longuement pour le

consoler, le louer, le remercier, pour remplacer auprès de lui ceux qui l'oublient. Je dois le prier beaucoup pour les âmes ; pour la Compagnie et ses divers membres ; pour la ferveur, le zèle et la sainteté de tous ; pour le P. Général, les Assistants, la Curie, les Provinciaux ; pour l'Eglise, le Pape, les Cardinaux, les Evêques ; pour la conversion des pécheurs, des hérétiques, des schismatiques. Plus tard il ajouta « pour mes pénitents ». Car des pénitents, surtout quand il fut, les deux dernières années de sa vie « Père de résidence », il en eut beaucoup. La résidence de Lyon a de longue date l'usage d'un confessionnal dans l'église Sainte-Bonaventure. Peu après l'arrivée du P. Fine, celui qui l'occupait mourut ; et l'on se trouvait embarrassé pour le remplacer. Le P. Fine, âgé de soixante-dix-huit ans, s'offrit, et pendant deux ans, tous les jours et par tous les temps, il fut là à l'heure marquée, à 4 heures ; et il ne repartait qu'à l'heure marquée, à 7 heures. C'était 40 à 45 minutes de marche, aller et retour. Jamais il ne prit le tramway, jamais il ne s'aida d'une canne. La clientèle, dans cette église en plein centre et au confluent de multiples lignes de tramways, ne manquait pas. Sur les feuilles où il marquait chaque jour le nombre de confessions entendues, j'en relève pour la dernière année, d'avril 1926 à avril 1927, plus de 10.000, exactement 10.112. Il pouvait donc prier pour ses pénitents.

« Cette prière apostolique, disait-il, va au Cœur de Notre-Seigneur qui a un si grand désir de voir le monde venir à lui. Que ma vie soit une vie de prière, et de prière apostolique. » Ce dernier mot est à souligner. On sent que l'homme de Dieu voulait suppléer par l'apostolat de la prière, par la prière apostolique aux ministères, à la prédication surtout, que sa situation et plus encore sa difficulté à parler lui interdisaient à peu près complètement. C'est surtout à la fin qu'il donna à sa prière cette orientation.

Il priait d'ailleurs continuellement, et cependant, s'il goûtait parfois non précisément la consolation sensible, mais une certaine facilité à s'entretenir avec Dieu, il n'éprouvait le plus souvent que sécheresse et aridité. Dans une de ses recollections hebdomadaires, en décembre 1912, il avoue « qu'il a une grande difficulté à faire ses exercices de piété, à appliquer son esprit ; aucune pensée, dit-il. Je sens une forte répugnance de volonté à faire effort, comme une impuissance à tirer de moi quelque chose. » Et ailleurs, dans la revue d'une méditation de retraite : « La première moitié a été bonne, puis la matière m'a manqué. »

« La matière m'a manqué », j'ai relevé plusieurs fois au passage cette même expression dans ses notes. C'était là pour lui une forme de désolation : sujet épuisé, plus rien.

Il n'en constatait pas moins — je le cite — que « la volonté d'une vie fervente, d'une vie de prière subsistait entière ». Il avait quelquefois un certain dégoût à surmonter avant d'entrer en retraite : « J'avais beaucoup redouté cette retraite — celle de 1917. La grâce me l'a rendue facile. » Et en finissant celle de 1919 : « J'allais à cette retraite avec appréhension à cause de l'impuissance où je suis, de la somnolence dont je souffre. Notre-Seigneur m'a beaucoup aidé. Toutes mes méditations ont été faites sinon avec facilité, du moins avec des actes répétés de volonté. » Même constatation en 1921 : « J'avais eu beaucoup d'appréhension de cette retraite à cause de l'état d'impuissance, d'aridité, de dureté de cœur où j'étais. Le Bon Dieu a eu pitié de moi. La retraite a été facile et m'a fait du bien. » J'ai remarqué que c'est entre les années 1917 et 1922 qu'il avait eu le plus de peine à prier; plus de peine, mais pas moins de fidélité. La prière fut vraiment l'aliment de sa vie intérieure.

De cette vie intérieure, voici un autre aspect : la mort à soi-même. Longuement le P. Fine, pendant sa grande retraite du Troisième An, examine ses rapports avec la Compagnie; entendez par là, et avant tout, ses vœux.

La pauvreté d'abord. « Je veux être aussi pauvre que possible; d'une pauvreté souffrante, me privant du convenable, surtout du confortable, dans la chambre, le mobilier, les livres, le lit, le vêtement, le feu. Rien d'inutile. Pour les livres en particulier, je prendrai ceux dont j'ai besoin, mais je les rapporterai à la bibliothèque aussitôt que je m'en serai servi. S'il y en a qu'on n'ait qu'en nombre insuffisant d'exemplaires et qui puissent être utiles à d'autres qu'à moi, je m'en passerai par charité et pauvreté. Je veux rechercher par pauvreté, humilité et charité ce qu'il y a de moins bon dans la maison, selon la règle 25^e du Sommaire. Ce sera tout gain pour moi. »

Ceux qui ont vécu avec le P. Fine peuvent attester que c'est bien ainsi qu'il a fait. Nos frères coadjuteurs, plus perspicaces sur ce point et tenus par leurs offices à y regarder de plus près, observaient qu'on ne pouvait lui faire un vêtement neuf : « Non era possibile fargli una veste nuova »; que, pour la minute de ses lettres, il se servait des pages restées blanches d'un calendrier; qu'il ne prenait jamais ni plumes ni papier sans en

demander la permission au Frère chargé de les fournir; que jamais les livres dont il s'était servi ne s'entassaient, ni même ne restaient sur sa table. Lorsque, le 21 décembre 1923, il quitta la Curie, il porta au P. Ministre, parce que, disait-il, elle appartenait à la maison, la montre que lui avait prêtée, 23 ans auparavant, le P. Ministre d'alors. Car, l'usage de sa Province étant de ne pas emporter sa montre quand on change de maison, il était venu à Rome sans montre. Et il ne se décida à emporter celle-là que sur l'assurance que c'était une aumône qu'on lui faisait. Comme religieux toutefois il ne pouvait être bénéficiaire de cette aumône; aussi en arrivant à Lyon, il alla remettre la vieille montre au P. Ministre et lui demanda la permission d'en avoir une, celle-là ou une autre. — Je n'aurais pas donné ces détails, si ce n'était par eux que s'affirme et se révèle, je ne dis pas simplement la vertu, mais la vertu solide.

A propos de chasteté, le P. Fine, après s'être interrogé sur ses lectures, ses regards, ses pensées, se pose la question de la famille, de la règle 8^e : « En famille, dit-il, le moins possible. Ce n'est pas mon milieu. Mon milieu c'est ma communauté. J'y fais peu de bien, je m'y dissipe, et peut-être je malédifie. » Il pouvait ajouter plus tard : « Au sujet des relations avec la famille, il me semble que je n'ai pas d'excès à me reprocher. » Certes, non, il n'avait pas d'excès à se reprocher. Avant son 3^e an, il fut chargé à plusieurs reprises d'accompagner à Marseille les élèves de Mongré ou Avignon; chaque fois, sur la recommandation qui lui en était faite, il rendait visite aux siens. Provincial, quand il passait à Marseille, il les recevait à la résidence plutôt qu'il n'allait les voir chez eux. De 1883 à 1924, il n'alla qu'une fois dans sa famille, en février 1887, pour assister son père. L'année suivante, Madame Fine mourut; il ne vint pas à Marseille. Pendant qu'il était Assistant, plusieurs fois sa famille se rendit à Rome. Il se montra toujours à son habitude excessivement serviable et dévoué, disant la messe à toutes les heures et partout où l'on voulait, et faisant un aimable cicerone bien qu'il parlât mal l'italien. Mais lui-même, on le sait, pendant ces vingt-quatre ans, resta au poste sans revoir la France. Et quand il fut à Lyon, il fallut, mais quelques mois seulement après son arrivée, user de ruse, de la ruse classique d'un ministre, pour l'envoyer à Marseille. Ce fut fête, on le pense bien, chez les Fine, et ils n'oublieront pas cette journée qu'il passa avec eux à la Viste, leur maison de campagne. Il dit la messe à

l'église paroissiale; et beaucoup de braves gens de l'endroit y assistèrent. Lui-même fut visiblement ému; et il parla des douceurs de la vie de famille avec un accent qui, à trois ans de distance, remuait encore sa sœur quand elle nous racontait cette scène. Elle ajoutait : « Si nous sommes restés si extraordinairement unis, c'est bien à lui, à son souvenir, à ses prières que nous le devons. Car c'était le conseiller à qui tous s'adressaient avec une entière confiance. Cher Edouard, il était si droit et si bon ! »

Dans une de ses retraites, la contemplation de Jésus retrouvé au Temple l'ayant ramené à la règle 8^e du Sommaire, il faisait cette réflexion : « Cette règle est austère certainement; elle s'inspire de Notre-Seigneur. Saint Ignace a voulu que nous renoncions complètement aux affections sensibles de la famille, parce qu'elles sont pour nous un obstacle et qu'elles nous détournent du service de Notre-Seigneur. Elles occupent l'esprit et le cœur. Il faut résister ferme aux sollicitations des familles et aux entraînements de la nature. La sévérité de saint Ignace est à maintenir. » — Et l'exemple du P. Fine — sa famille elle-même vient de nous le dire — montre bien qu'à maintenir cette sévérité et à observer à la lettre cette règle austère on ne perd rien de la salutaire influence qu'on peut avoir sur les siens. On l'augmente plutôt; car Dieu bénit cette attitude; et il la bénit parce qu'il la veut. Et puis — la remarque est de saint Ignace — ce n'est pas un moyen de gagner la confiance des gens et même de ses proches que de beaucoup les fréquenter.

On sait l'importance que saint Ignace, et après lui la Compagnie, a toujours attachée à cette sauvegarde de la chasteté qu'est la règle du Socius. Jamais le P. Fine ne transigea sur ce point. « Pratiquement, voici ce que je ferai sur le conseil du P. Gin hac. Je m'efforcerai sérieusement de trouver un compagnon; si je n'en trouve pas, je supprimerai les visites qui ne sont pas indispensables. Pour les visites indispensables, je consulterai le Supérieur qui jugera de l'opportunité. » Ainsi fit-il toute sa vie.

Le P. Fine porta très loin la mortification. — Mort à la nature ! C'était un mot d'ordre pour lui, un programme. Parmi les résolutions de sa grande retraite, je lis celle-ci, sous la rubrique qu'il souligne : « *Condamnation à mort de la nature* », c'est-à-dire des aises, des commodités, de la jouissance. La peur de souffrir m'arrête; c'est honteux. Il faut que le corps avec ses répugnances et ses attraits ne compte plus, n'entre pour rien

dans mes déterminations. Qu'il soit bien entendu, qu'il ne lui sera rien accordé. Le corps souffrira autant que l'obéissance et la discrétion le permettront. Qu'il y ait scission, séparation de l'esprit et du corps. Celui-ci ne doit avoir et n'aura que ce qui lui est nécessaire pour vivre. La mesure de la mortification est de ne pas avoir de mesure. C'est bien ce qu'exige la règle 12^e du Sommaire : *Maxima in omnibus mortificatio*. Donc jamais : c'est assez. Si je puis faire plus, je le ferai. Et il faut que cette résolution soit tellement mise en pratique que le corps ne songe plus à réclamer. *Quoad ejus fieri potest.* » Il y revenait dans sa retraite de 1889 : « J'ai été porté pendant cette retraite et toute l'année dernière à vivre de l'esprit, à embrasser la croix de Notre-Seigneur. Une vie d'humiliation, de souffrance, de détachement, du troisième degré, c'est la vraie vie. Il faut me ranger résolument parmi les insignes. » Le titre n'est pas trompeur : c'est bien la condamnation à mort de la nature. Et la sentence fut exécutée. Volontiers je demanderais à ceux qui l'ont le plus fréquenté et le mieux observé : « L'avez-vous vu une seule fois céder à un mouvement de nature ? »

Quant à sa mortification extérieure, voici qui en donnera une idée. Il prenait tous les jours, matin et soir, la discipline; au Troisième An, d'accord avec le P. Ginhac, il marquait seulement deux Ave Maria, quatre la veille des fêtes et les jours où, disait-il, il aurait besoin de se secouer. Dans la suite, ses notes de retraite en témoignent, ses flagellations furent plus prolongées et plus dures. Il portait la chaîne ou le cilice, quelquefois les deux, tous les jours jusqu'à 9 heures, sauf le jeudi et le dimanche; et souvent il les reprenait le soir. — A Rome, il n'eut jamais de feu, et l'on sait qu'il y a, même à Rome, des hivers assez rigoureux. N'a-t-on pas dû installer un calorifère, dans certaines parties du Collège Germanique où il vivait ? — A table, me disaient les Frères qui en servant se rendaient mieux compte des choses, il ne choisissait jamais un morceau; il n'y avait pas repas où il ne s'imposât quelque privation; le matin il n'ajoutait rien à sa tasse ou à son demi-bol de café au lait; le samedi il ne prenait pas de dessert; il jeûnait tous les vendredis; et jusqu'à la fin de sa vie il fit tous les jeûnes de l'Eglise. Un Frère de la Curie, qui était un peu rigoriste, faisait, paraît-il, cette remarque : « Dans cette maison il n'y a à jeûner vraiment tout le carême que le P. Fine. » La réflexion, j'en suis sûr, n'offensera personne.

Son esprit de mortification le faisait parfois d'une humilité

déconcertante. N'allait-il pas, dans sa quatre-vingtième année, se proposer à son Recteur pour remplir quelque office des Frères Coadjuteurs, afin, disait-il, de suppléer à la pénurie des Frères et d'être utile à quelque chose. Et lui, qui était, à cet âge, obéissant comme un enfant, faisait quelque résistance quand on voulait lui imposer certains ménagements. On se demande ce qu'il restait de cette nature qu'il avait condamnée à mort à sa grande retraite et exécutée toute sa vie.

Le P. Fine ne se reposa guère. Il fut un infatigable travailleur. Pendant son Troisième An, il se demanda comme tout le monde quel est son défaut dominant. Il a d'abord quelque peine à le découvrir. « Je ne vois ni en moi de passion particulière ni hors de moi d'objet qui spécialement m'entraîne. Presque toutes mes fautes sont des fautes de négligence, bien nombreuses et bien graves; rarement des actes positifs nettement consentis. C'est un laisser-aller plus ou moins conscient. Ces fautes ne me plaisent pas. Je gémiss de ma lâcheté; je m'abandonne sans sentir en moi la force de réagir. » Il a trouvé; son défaut dominant est le manque d'énergie dans l'exécution. Il achève de s'en convaincre par une élection en règle, qui l'aide à préciser. « Depuis trois ans dans les fonctions qui m'ont été confiées à Avignon et à Marseille, j'ai eu à lutter, au moment d'agir, de parler aux enfants, de les voir en particulier, de les conduire chez les pauvres, d'organiser une séance, contre une répugnance parfois très grande. Il me semblait être alors en face d'une difficulté insurmontable, et j'éprouvais une crainte, un tourment, un poids qui m'accablaient à me tenter de tout lâcher. » Il se voyait au vrai, il faut le croire. Mais il faut avouer aussi que nous, qui l'avons connu ferme et vigoureux jusqu'à paraître parfois un peu raide, nous avons besoin qu'il nous apprit lui-même que le manque d'énergie était son défaut dominant. En tout cas il avait cessé de l'être. D'ailleurs le P. Fine n'avait pas besoin d'avoir à se vaincre pour s'entraîner au travail; l'esprit de devoir y suffisait. Un jour, à la rue Jarente, pendant une panne d'électricité, on le vit se transporter avec ses livres sous l'unique lampe qui demeurât éclairée dans toute la maison et continuer tranquillement à travailler deux heures durant, fidèle à sa résolution de ne pas perdre un instant.

Il eut souvent, pendant qu'il était Recteur de Scolasticat et Provincial, à faire aux NN. des conférences ou exhortations spirituelles. N'ayant aucune facilité de parole, il écrivait tout de la

première phrase à la dernière, jusqu'aux moindres remarques et aux moindres avis. — Il donna quelques retraites. Elles sont entièrement écrites, y compris les gloses sur les Exercices. Je compte pour l'une d'elles environ 400 pages in-folio. A Lyon, à son retour de Rome, il fut chargé des cas de conscience. Il les faisait lui-même et les rédigeait du commencement à la fin. On aurait aimé plus de vie; on ne pouvait désirer plus de netteté dans les solutions. A Mold il enseigna la morale un an ou deux. Jamais professeur plus clair; mais les explications du texte de Gury-Dumas, les changements, additions qu'il y apportait, tout cela était écrit. J'ai dit plus haut quelle tâche il s'était imposée pour mieux dire son bréviaire, jusqu'à transcrire de sa main le Psautier et tout le Nouveau Testament, moins l'Apocalypse.

Tous n'ont pas lu assurément mais tous connaissent son grand ouvrage : « Jus regulare Societatis Jesu ». Il date de 1909. S'il a vieilli en ce peu d'années, s'il a cessé d'être à jour après la publication du nouveau Droit Canon, il n'en reste pas moins un trésor d'études et de recherches consciencieuses, de solutions fermes, quelquefois peut-être — c'était sa tendance — un peu sévères. Ce fut sans contredit parmi les documents de ce genre un des plus consultés à la Congrégation Générale de 1923 où continuellement l'on avait à recourir à l'interprétation des sources. — Et dans ses papiers que de questions spéciales de l'Institut traitées à fond !

Il s'était dit pendant sa grande retraite : « Je serai fidèle à remplir les emplois qui me seront confiés, entièrement, avec zèle et amour, même et surtout s'ils sont contraires à mes goûts. Je ne négligerai aucun détail. » Et plus tard, à Rome : « Mon travail est obscur, monotone; j'y veux mettre toute mon application. » Or, Recteur, Provincial et Assistant pendant trente-quatre ans, il devait naturellement faire de l'Institut son étude particulière. Dans chacune de ses retraites, il y revient. Au hasard, en 1913 : « Je dois avant tout m'occuper des affaires courantes, soit de la Compagnie en général, soit de l'Assistance en particulier, avec sérieux et application. Je dois aussi, suivant ma règle, étudier à fond tout ce qui concerne l'Institut. » Il veut acquérir une grande connaissance de la Compagnie, de ses œuvres, des personnes. « La connaissance, dit-il, développera l'amour, l'estime, le dévouement. »

Comme par ailleurs il était avare de son temps, que même en voyage, en chemin de fer ou en bateau, quand il était Pro-

vincial, il avait toujours quelque livre à la main, et qu'il s'était imposé de ne faire d'autres lectures que celles qui regardaient son office ou sa vie spirituelle, il n'est pas étonnant qu'il ait connu à fond et commenté avec autorité l'Institut. Ce qui étonne davantage, c'est qu'il ait trouvé le temps de traduire en français sur l'édition italienne l'Histoire de saint Grégoire le Grand du P. Grisar, 400 pages in-folio (1). Peut-être a-t-il été aidé dans ce travail, car l'écriture est une écriture de femme, mais avec de nombreuses corrections interlinéaires, des alinéas entiers, des pages même de sa plume. Pourquoi ce manuscrit où je lis à la première page : *Histoire de saint Grégoire le Grand par le P. Grisar : traduction par un Père de la Compagnie de Jésus*; et au verso : *avec la permission des Supérieurs*, n'a-t-il pas été publié ? Je l'ignore. Ce que je puis dire, c'est que, en ayant parcouru rapidement une centaine de pages, j'ai trouvé cette lecture passionnante d'intérêt.

Le P. Fine par affection pour la Compagnie encourageait beaucoup ceux des nôtres qui, par leurs écrits, travaillaient à la faire mieux connaître, à la justifier, à la défendre. Mieux que cela, il les aidait. Qu'on en juge. L'auteur de l'« Histoire de la Compagnie en France de 1814 à 1914 » était à Rome pour consulter aux Archives certains documents indispensables. Mais, même quand on écrit des choses de la Compagnie et qu'on est à Rome pour se renseigner, on n'obtient pas facilement, paraît-il, communication des dossiers. Le P. Fine vit le pauvre historien bien en peine. Sa charge d'Assistant lui rendait possible ce qui ne l'était pas au Père. Spontanément, sans rien dire, sans qu'on lui eût rien demandé, il dépouilla les cartons des quatre Provinces françaises et fournit ainsi au P. Burnichon les matériaux qu'il mit en œuvre, et sans lesquels, déclarait-il, il n'aurait pu écrire quatre pages. Il conserve ces volumineux recueils de correspondances, transcrites de la ferme et belle écriture du P. Assistant et qui forment une pile d'une hauteur respectable, assurément plus d'un millier de pages.

Le P. Burnichon aurait voulu mettre le nom du P. Fine à côté

(1) L'Histoire du Pontificat de Saint Grégoire le Grand par le P. Hartmann Grisar s. j., écrite par l'auteur en allemand, n'a encore été publiée qu'en italien suivant la traduction faite sur le manuscrit par le P. A. de Santi s. j. Elle doit faire partie de l'Histoire de Rome et des Papes du Moyen-Age du même auteur (Avertissement de la traduction française).

du sien pour accuser de quelque façon une collaboration aussi importante. Le P. Assistant s'y opposa absolument. Le P. Burnichon, en me donnant ces détails, ajoute : « On m'a bien souvent félicité de la richesse de mon information. Les compliments devraient aller au cher et trop modeste P. Assistant qui n'a pas estimé indigne de lui cet énorme travail de sous-ordre. Je serais heureux que sa Notice lui en renvoie l'honneur. » — Voilà qui est fait.

Mais ce n'est là qu'un trait de cette charité exquise qui fut, de l'aveu de tous, la plus rayonnante beauté de l'âme du P. Fine. Dans sa grande retraite il se reprochait de n'avoir pas assez l'esprit de sacrifice. « Je promets volontiers de rendre service, mais, si je rencontre quelque difficulté, je m'arrête; je ne sais pas me sacrifier. » Humble exagération. Il est bien décidé d'ailleurs à ne pas se passer la moindre lâcheté à ce sujet. « Il n'y a pas de charité, dit-il, sans sacrifice et sans sacrifice continuel. Il faut faire le sacrifice de ses goûts, de ses aises, de son repos, de ses jugements, et dans une juste proportion de son travail. Il faut rendre service à ses dépens, ne ménager ni son temps, pourvu que l'emploi n'en souffre pas, ni sa fatigue, ni son amour-propre; et ne pas chercher la reconnaissance. » — Ce qui suit est exquis : « Avec les Pères de passage savoir perdre du temps pour rester avec eux, les accompagner, les conduire; me mettre à leur disposition. C'est une résolution ferme à prendre; je la prends. Sacrifier une demi-journée, une journée entière, ce n'est pas du temps perdu. Rien ne fait aimer la Compagnie comme ces attentions que l'on trouve dans les maisons où l'on passe. Je serai très prévenant, aux petits soins pour que les Pères de passage ne manquent de rien, et je m'offrirai aux Supérieurs pour leur servir de compagnon. Le P. Ginhac m'a dit que c'était très recommandé dans la Compagnie. »

Dans plusieurs retraites annuelles il s'interroge sur ce point. Il n'a rien, lui semble-t-il, à se reprocher. Il s'encourage seulement comme toujours à « progresser ». Combien ont pu savourer les délicatesses de sa charité ! En 1903, j'allais à Rome pour la première fois. Le P. Martin m'avait désigné, probablement sur l'indication du P. Assistant, pour donner à des maisons françaises quelques retraites. Je trouvai le P. Fine à la gare, m'attendant et m'accueillant avec son bon sourire. Il m'avait engagé lui-même à prendre deux jours, avant de commencer les retraites, pour visiter sommairement Rome. Pendant ces deux jours il fut à moi, je puis le dire, du matin au soir. — Plusieurs fois

je l'ai vu ces dernières années accompagner à Fourvière un hôte de la résidence, et cet hôte, une fois au moins, était un scolastique.

Il se prêtait avec bonheur aux anniversaires des Nôtres, aux cinquantaines, aux soixantaines de Compagnie. Une fois, il monta à pied à Bellecroix par un très mauvais temps pour prendre part à l'une de ces fêtes de famille. Il me disait : « Je ne comprends pas ceux qui se dérobent. C'est ce qui entretient la charité parmi nous; ce qui fait aimer la Compagnie. » Et nous nous rappelons avec quelle simplicité et bonne grâce il accepta, en 1925, que l'on célébrât sa soixantaine. Après le repas, il y eut la petite séance d'usage; et il eut, pour dire sa reconnaissance à ceux qui étaient là et à la Compagnie, des paroles émues qui nous touchèrent aux larmes. Il eut ce jour-là l'éloquence du cœur.

Il n'eut jamais du reste que celle-là. Sa difficulté à parler le paralysait en public. Il se l'avouait avec humilité, mais non sans quelque peine. Il trouvait aussi que cette difficulté à s'exprimer le rendait par réaction « trop affirmatif ». Et c'était bien un peu vrai. Un jour, à Mold, enhardi et mis à l'aise par une question qu'il m'avait posée, je me permis, simple bidelle, de lui dire que, de fait, il avait parfois un ton assez tranchant et que moi-même, à plusieurs reprises, j'avais eu quelque peine à obtenir qu'il examinât les raisons que je lui donnais de revenir sur une décision. Il me remercia comme jamais il ne le fit. Et il le fit souvent : car au moindre service qu'on lui avait rendu ou qu'on avait semblé lui rendre, de vive voix ou par écrit il remerciait. Pendant sa retraite de 1915, il se reprochait encore une certaine raideur. « Je dois mettre plus de modestie à donner mon avis aux Consultes, éviter toute contradiction, faire ressortir ce qui a été bien dit avant moi. Je suis porté à ne pas accepter ce à quoi je n'avais pas d'abord pensé, à le révoquer ou du moins à paraître le révoquer en doute. » Ceux-là seuls qui eurent à traiter avec lui les affaires de la Compagnie pourraient nous dire s'il n'exagérât pas, et si son humilité, comme il arrive aux Saints, ne lui montrait pas comme un défaut ce qui, aux yeux des autres, paraissait à peine ou même ne paraissait pas une imperfection.

Quoi qu'il en soit, cette difficulté qu'il avait à s'exprimer le gênait aussi, on le pense bien, en récréation; augmentée qu'elle était d'une autre difficulté, celle de la langue. Il n'eut pas le don des langues. A Mold — c'était la règle — il se mit résolu-

ment à l'anglais. Il arriva à le lire à peu près; jamais il ne le parla. A Rome, même ardeur et plus d'ardeur encore à apprendre l'italien : il ne le parla qu'avec beaucoup de peine et mal. Et à la Curie c'est l'italien qu'on parle ordinairement en récréation. Les dernières années, une surdité assez prononcée l'empêcha de suivre la conversation. N'importe, il ne s'absenta jamais de la récréation. Il prenait souvent l'hiver des bronchites qui lui donnait un peu de toux et des demi-extinctions de voix : il était toujours en récréation, toujours souriant. — Est-il besoin de remarquer que jamais on ne surprit chez lui le plus petit manquement à la charité ? Sa délicatesse et sa vigilance à cet égard tenaient du scrupule; et tout ce qui blessait la charité, avouait-il, lui était une vive souffrance. Je relève, sans malice du reste, la résolution suivante, prise vraisemblablement pour s'épargner cette souffrance : « Eviter, en récréation, toute discussion sur les rubriques. »

Il voulait, étant Recteur, que sa communauté fût par l'union et la charité une vraie famille. Dans sa première exhortation à Mold, après avoir rappelé l'importance du Scolasticat au double point de vue de la formation religieuse et de la formation intellectuelle, il nous disait : « Je vous apporte toute ma bonne volonté. Mon plus sincère désir c'est d'être père avec vous, de vous aider de mes prières d'abord, puis de mes conseils, de mes avertissements. Soyez bien persuadés, parce que c'est la vérité, que dans toutes les mesures que je prendrai avec vous je n'aurai jamais en vue que votre bien et votre progrès. J'irai d'ailleurs bien franchement avec vous, et je vous demande d'y aller de même avec moi, Si quelque chose vous faisait de la peine dans ma manière d'agir, venez me le dire bien simplement, bien filialement. Je vous déclare que la politique n'est pas mon fait — et il soulignait — : Nous sommes religieux; nous n'avons qu'un but et nous n'avons pas à le cacher : « Servir le Bon Dieu de tout notre cœur, et nous y aider mutuellement. » — Or je ne sais quel souffle mauvais passa un jour sur l'ancienne prison qui troubla assez sensiblement l'union parmi les scolastiques. A l'exhortation suivante, il prit comme sujet la charité. J'ai encore dans l'oreille — car c'était impressionnant — sa première phrase. A brûle-pourpoint, sans la formule d'usage, d'une voix où il y avait plus que de l'émotion, le P. Recteur commença : « J'ai une grosse peine au cœur. La charité ne règne plus parmi vous. » Il continua et il fut clair : la paix revint vite.

Le P. Fine était très bon pour les malades. Qu'ils fussent à

l'infirmerie ou dans leur chambre, ils recevaient sa visite au moins deux fois par jour, matin et soir. Aux Frères Coadjuteurs il réservait, j'ose le dire, ses tendresses. Ils se sentaient spécialement aimés de lui. A ceux de Mold, il disait à son arrivée : « Je veux que vous sachiez que vous me ferez plaisir toutes les fois que vous viendrez me voir et causer avec moi de vos emplois, de vos difficultés, de votre âme. De mon côté, je n'ai pas de plus grand désir que de vous être utile et de vous aider à devenir de parfaits religieux. » Et souvent, quand nous allions chez le P. Recteur, nous trouvions quelque Frère, assis dans le fauteuil. — A Rome, il fut vraiment le « Père des Frères. » C'est lui qui, le matin à 5 h. 1/4, leur disait la messe. Pour cela il se levait avant 4 heures, faisait sa visite au Saint-Sacrement, et à 4 h. 1/2 rentrait dans sa chambre pour sa méditation. Il restait en action de grâces pendant toute la messe qui suivait la sienne. — Il faut remarquer que les Pères, à la Curie, se couchent à 10 heures et que souvent le P. Fine se levait la nuit pour prier. C'était beaucoup prendre sur son sommeil. Les Frères n'ont pas oublié le geste affectueux dont il accompagnait son gracieux sourire, lorsque, revenant à midi de la récréation des Pères, il passait près de l'endroit où ils prenaient la leur. Aussi y eut-il chez eux beaucoup de tristesse et même des larmes quand, après la Congrégation de 1923, ils le virent s'en aller. Le R. P. Assistant d'Italie, qui l'avait en particulière affection, — bien ému lui aussi, — me dit après l'avoir embrassé : « C'est notre saint qui nous quitte. » Et quand j'allai faire mes adieux au P. Maertens, le vénérable vieillard eut un sanglot : « Alors, Père, vous nous prenez notre saint. » C'est qu'on l'aimait autant qu'on le vénérât.

Le croira-t-on, lui qui, dans ses retraites de 1922 et de 1923, s'avouait que sa surdité progressait, que sa vue faiblissait, que sa mémoire diminuait, que son intelligence elle-même baissait; lui qui avait l'impression d'être de moins en moins consulté, écouté, d'être peu à peu laissé de côté, il eut — je le sais — quelque peine à se rendre compte qu'il ne pouvait plus que difficilement continuer à remplir sa charge, et qu'il était sage pour lui de s'en démettre. Mais, quand une fois il eut compris, il s'exécuta avec une humilité touchante. A partir de ce moment, tout en gardant sa grande autorité dans la Congrégation, il se considéra comme le dernier de tous. Il insista, sans succès d'ailleurs, pour céder tout de suite sa chambre à son successeur; et il vint me demander régulièrement toutes ses permissions. Son

accusation au dernier repas, devant tous les Pères de la Congrégation, fut impressionnante.

Le voyage fut pénible à cause des retards de trains et du mauvais temps. Il se montra, malgré un reste de bronchite, le plus vaillant des quatre. Entre Turin et Modane, pendant que les deux autres causaient dans le couloir, il s'approcha de moi : « Père, je vais vous passer mon compte de conscience. »

Il pratiquait ainsi jusqu'à la fin une résolution qu'il avait prise une première fois à Mourville et qu'il avait souvent reprise dans la suite : « Je veux pratiquer exactement les règles sur l'obéissance. Pour l'exécution, attention ! Si l'ordre du Supérieur me déplaît et choque ma manière de voir, alors surtout « intègre, prompte, fortiter », et, comme le dit la règle 38^e, « cum spiritali gaudio ». Pour le jugement, le troisième moyen qu'indique saint Ignace : l'ordre du Supérieur est l'ordre de Dieu. Alors même que le Supérieur manquerait de prudence ou même offenserait Dieu, Dieu veut que je fasse ce qu'il me commande. Il ajoute : « Que de fois je me suis trompé en condamnant la manière de voir du Supérieur ! Il a des raisons que je ne connais pas. Enfin et surtout voir Dieu en lui. Serait-il évident qu'il se trompe, qu'il a tort, il n'en reste pas moins que son ordre est l'ordre de Dieu. Dieu ne voulait pas qu'il me commandât cela, mais, cela étant commandé, il veut que je le fasse. »

Avec les Supérieurs, il accompagnera son obéissance de respect et d'affection. Il sera prévenant, facile, dévoué ; il les consultera volontiers, ne les critiquera jamais, leur témoignera en toute occasion beaucoup de confiance. Il constatera dans ses retraites qu'il n'a pas à ce sujet de sérieux reproches à se faire ; mais il peut faire des progrès et il en fera : « Je noterai avec soin tout ce que me dira de faire ou d'écrire le P. Général pour l'exécuter en son temps, et ne rien oublier. »

A l'égard du Saint-Siège, c'est lui qui écrit : « Obéissance d'exécution parfaite, en observant exactement tous les décrets des Congrégations et tous les articles du Droit Canon. Obéissance de voloné et de jugement, ne me permettant aucune critique, ni extérieurement, ni intérieurement, contre les mesures prescrites. » Nous savons, nous qui l'avons vu de près, entendu et lu, combien il fut intransigeant parfois, jusqu'à une certaine rigidité, jusqu'à une certaine exagération, pourrait-on dire, s'il s'agissait d'une chose où il put y avoir excès.

Et les règles de la Compagnie ! Quelqu'un faisait un jour à son sujet cette réflexion : « Quand je le vois, il me semble voir la règle vivante. » Et c'est exact. Il s'était littéralement identifié avec la règle. Pour les règles, avait-il écrit dans son programme du Troisième An, je n'en violerai aucune sciemment, même la plus petite... Et puis guerre au respect humain. Oh ! que la fidélité aux moindres règles fait du bien à une communauté. Cela édifie, cela entraîne, cela entretient la ferveur. Guerre aussi à la nature, qui ne veut pas se gêner, et qui, pour éviter de demander une permission, passe par-dessus. Ne pas supposer facilement la permission. Je demanderai quelques permissions générales pour ne pas m'exposer à enfreindre la règle; ce qui ne m'empêchera pas de demander ensuite une permission particulière. Les règles sont pour moi le type de la perfection à laquelle j'aspire. Elle est là, et là uniquement. Donc les aimer, les étudier à fond, m'examiner souvent sur elles. »

Il fait ses retraites, les règles sous les yeux. A l'occasion d'une méditation, d'un mystère, il se demande toujours quelle est la règle qui s'y rapporte.

Quand il arriva à Lyon, il n'eut rien de plus pressé que de s'informer des permissions générales qu'on demandait; il en dressa une liste, et personne n'était plus exact à les faire renouveler tous les mois selon l'usage de la Province.

De la régularité et de la vie commune il s'était fait comme une seconde nature. « Era esattisimo come un orologio », disait un Frère de la Curie : exactitude d'horloge; sans formalisme d'ailleurs. Sur ce point toutefois comme sur quelques autres, une certaine tendance à la rigidité : « Toujours accueillant à ceux qui avaient à traiter avec lui, remarque celui qui fut son socius, il ne pouvait supporter les infractions aux règles, et se montrait sévère à ceux qui étaient en faute. Ses lettres alors étaient empreintes de fermeté et d'une certaine rigueur. Plusieurs des nôtres avouaient qu'ils redoutaient les visites provinciales; et cependant il avait l'esprit large, et on sentait toujours le Père même dans ses admonestations. »

Au P. Ministre et au F. infirmier de la résidence de Lyon qui lui proposaient quelques exceptions au régime commun : « Merci, P. Ministre, merci, Frère ; mais je n'ai besoin de rien ; je puis faire comme tout le monde; ne vous inquiétez pas de moi. » Et au P. Recteur qui lui manifestait un peu d'inquiétude parce qu'il avait de la bronchite et une grande faiblesse : « Allons, P. Recteur, croyez-moi; ce n'est pas le moment encore

d'acheter les clous de mon cercueil. » Il disait vrai, car il disait cela un an avant sa mort.

La mort vint. Le P. Fine l'avait souvent envisagée en face au cours de sa vie, principalement dans ses dernières retraites. Déjà en 1914 : « Ma mort ne peut être éloignée. Il faut m'y préparer ou plutôt me tenir prêt. » Et en 1921 : « Je ne puis me dissimuler que je suis près de la fin; donc « *tempus instanter operando redimentes, in æternam ingredi requiem festinamus.* » Et l'année suivante : « Je dois songer souvent à la mort, l'accepter d'avance avec toutes ses circonstances, la désirer même; et il me semble que je la désire : « *Cupio dissolvi* »; me rendre ce désir bien familier. » Ce qui le frappe surtout dans la mort, c'est le « *opera eorum sequuntur illos* »; et il s'entraîne par cette pensée à plus de générosité.

Nous sommes en mai 1927. « Depuis quelques jours il paraissait plus courbé, plus faible, raconte son P. Recteur; il avait remarqué que sa surdité augmentait; il souffrait de se sentir baisser et il appréhendait de ne pouvoir bientôt plus lire ni travailler. Le mercredi 11 mai, il était encore allé, de 4 heures à 7 heures comme chaque jour, à son confessionnal de Saint-Bonaventure. Peut-être y prit-il froid. Le fait est que le lendemain il eut quelque peine à dire la messe. Le 13, fête du Bienheureux Bellarmin, il se sentit trop faible; à l'aube on alla chercher le médecin. Il trouva le poumon congestionné; mais la mollesse du cœur l'inquiéta surtout; il fit une piqûre d'huile camphrée, et dit qu'il reviendrait le soir. On avait décidé de l'administrer après la récréation, à 1 h. 1/2. Mais à 8 h. 1/4, le Père eut une syncope. Je hâtai l'Extrême-Onction, que le cher malade reçut en pleine connaissance, répondant aux prières. Après les Onctions, il dit d'une voix ferme : « Je demande pardon des mauvais exemples que j'ai donnés et des torts que j'ai pu faire. » Puis, il parut s'enfermer dans un silence de recueillement. A 10 h. 1/4, il eut une seconde syncope; j'eus à peine le temps de lui donner une dernière absolution avant le dernier soupir. »

Ses funérailles eurent lieu avec la simplicité coutumière. Il y avait plusieurs membres de sa famille, les Pères de la résidence, quelques Pères de Fourvière, des Brotteaux, de Bellecroix, et un bon nombre de ses anciens élèves de l'Externat Saint-Joseph.

Il repose au cimetière de Loyasse dans la partie réservée aux Prêtres.

Quand j'ai voulu prier pour lui, je me suis surpris à le prier. Et d'autres probablement ont eu la même distraction. C'est que le bon Frère de la Curie disait vrai : « On ne se figurait pas qu'on fût saint autrement. »

A. CHAUVIN, S. J.